

RÉTROSPECTIVE



Représenter - Préserver - Transmettre - Fédérer

SOMMAIRE



1.

Interview de Jean-Louis Blanc

P 4

2.

Présentation du Bureau Élu

P 6

3.

Hubert Haberbusch, Chevalier des Arts et des Lettres

P 8

4.

Les Programmes de la FFVE

P 10

5.

Les Groupes de Travail

P 30

6.

Les Commissions

P 32

7.

Retrouver la FFVE sur les manifestations

P 33

8.

Le nouveau stand de la FFVE

P 34

9.

Les manifestations moto

P 35

10.

Les développements de la FFVE

P 36

11.

Communication

P 39

12.

LA FFVE en chiffres

P 42

13.

L'organisation de la FFVE

P 43

Jean-Louis Blanc

Président de la FFVE

Quel bilan tirez-vous de cette année 2023 en ce qui concerne le mouvement de la collection ?

Il a connu encore une belle croissance cette année. On le voit dans la multiplication des manifestations, par le public de plus en plus présent qui les fréquente. Les rallyes sont pleins et les salons battent des records de fréquentation. Nous le constatons en direct lors des Concours d'Élégance labellisés FFVE qui attirent des centaines de spectateurs. Nous sommes frappés également par l'intérêt des jeunes, de plus en plus nombreux sur tous les salons. Ce sont même souvent eux qui motivent leurs parents à venir ! Nous le voyons enfin dans la qualité des restaurations, qui n'ont jamais atteint ce niveau, tandis que la demande auprès des professionnels ne se tarit pas. Plus généralement, la sympathie manifestée par le grand public apparaît rassurante pour l'avenir du mouvement : il y a 400 000 collectionneurs mais des millions d'amateurs de véhicules anciens !

Avez-vous le sentiment que le nombre de collectionneurs augmente ? Recevez-vous plus de demandes d'attestation et d'adhésions de la part des clubs ?

Oui, nous recevons plus de demandes d'attestations, nous pensons en délivrer 10% de plus cette année. Et il ne s'agit pas seulement de voitures récentes ! Nous avons même l'impression qu'un stock de voitures anciennes est en train de revenir à la surface, ce qui est très rassurant pour l'Histoire Automobile. En ce qui concerne les clubs, nous constatons que le mode de vie des collectionneurs est, à l'image du reste de la société, devenu plus individualiste. Certaines balades s'organisent par Internet, sans formalité : c'est un vrai défi. Cependant, le nombre d'adhérents à la FFVE a continué de progresser. Aujourd'hui, la Fédération représente 1 000 clubs, 500 professionnels et une cinquantaine de musées. C'est le signe qu'elle inspire confiance.

Les programmes de la Fédération sont portés par des bénévoles. Parvenez-vous toujours à en recruter et comment les engagez-vous ?

Il y a bien sûr un vivier très fidèle d'anciens bénévoles qui participent depuis des années aux de la Fédération. Cependant, en dépit de l'individualisme dont nous parlions précédemment, beaucoup de nouveaux arrivent, répondent à nos appels à candidatures ou se manifestent spontanément par l'intermédiaire des réseaux ou des clubs.



© Bertrand Brémont Photography

Nous le voyons à travers les délégués régionaux : nous en comptons 46 aujourd'hui, et nous recevons toujours des demandes. Nous avons maillé le territoire de façon bien plus dense qu'auparavant et nous allons continuer à recruter dans les zones encore un peu trop larges. Nos bénévoles sont mobilisés par la passion du véhicule d'époque. Ce qui les attire également, ce sont nos programmes qui leur donnent plus de cartes en main : ils constituent de vrais outils pour prendre contact et faire connaître la Fédération. Je veux profiter de ce moment pour les remercier encore très chaleureusement pour leur investissement.

Comment rajeunir le public de la FFVE ?

Je pense que nous pourrions être plus efficace. Bien sûr, cela nous préoccupe et c'est une des raisons pour lesquelles nous avons choisi d'exposer des supercars rares des années 80 et 90 au salon Époqu'Auto à Lyon, qui ont justement attiré des jeunes sur notre nouveau stand. Nous entretenons également un groupe de travail sur ce sujet. Néanmoins, nous avons besoin d'idées, nous n'avons pas encore déclenché l'action dont j'aurais envie. Cela fait partie de nos projets.

« 400 000
COLLECTIONNEURS,
MAIS DES MILLIONS
D'AMATEURS DE
VÉHICULES ANCIENS ! »

Où en est le combat des ZFE ?

Même si les exigences de l'Europe et de l'État sur le sujet semblent s'assouplir, il se poursuit : pour l'instant, toutes les zones en activité ont prévu une dérogation pour les véhicules titulaires de la carte grise collection. Il y en a aujourd'hui neuf, il va y avoir peut-être une cinquantaine d'ici 2025. Mon obsession c'est que toutes les zones accordent cette dérogation, il ne faut aucune exception ! C'est pourquoi j'ai demandé aux délégués régionaux de pister chaque nouveau projet en gestation afin d'expliquer aux élus notre démarche. En ce qui concerne le projet de vignette spécifique pour les véhicules d'époque, nous avons convaincu l'actuel ministre des Transports, Clément Beaune, qui a donné son accord. Nous travaillons également avec le ministère de l'Intérieur qui est partie prenante. Bien sûr c'est un peu long, mais nous allons aboutir. Enfin, sur le plan parlementaire, nous avons obtenu un vote du Sénat en faveur d'une dérogation générale et de la vignette : nous attendons qu'un projet de loi similaire soit voté à l'Assemblée Nationale. À ce sujet, l'Amicale Parlementaire des Amis des Véhicules de Collection se porte bien avec 90 membres, et nous espérons que le programme Villes et Villages d'Accueil conforte ce nombre.

Comment se déroule la collaboration avec les partenaires de la FFVE ?

Nous avons bien progressé sur ce sujet. Nous organisons depuis cette année des rencontres tous les trois mois afin qu'ils se connaissent mieux et collaborent. C'est un vrai succès. Ce qui est également nouveau c'est qu'ils deviennent directement partenaires des programmes quand cela les intéresse. En 2023, un nouveau est arrivé : l'équipementier Bosch. Ce sont de très belles références. Nous en cherchons d'autres encore dans les secteurs tels que les pneumatiques ou la bagagerie, où nous n'en comptons aucune.

Vice-présidents

Daniel Paleni

Vice-président
Trésorier



"Mes actions de Vice-président trésorier ont consisté en 2023 à préparer l'Assemblée Générale de janvier, à vérifier les comptes de l'année écoulée avec notre commissaire au compte et construire le prochain budget. Nous devons notamment réfléchir aux ressources à allouer au nouveau programme *Villes et villages d'accueil des véhicules d'époque*. En dehors de ce rôle technique, je représente le Président sur certains événements comme cela été le cas à des conférences de presse à Époqu'Auto ou au Mans Classic. J'ai également participé à l'inauguration de plaques de *Lieux de l'Histoire Automobile* à Sully-sur-Loire pour les motos Helyett, et à Vittel pour le garage Villeminot. Enfin, j'ai présidé les jurys des Concours d'Élégance d'Épernay et Vittel et j'ai été scrutateur à celui d'Angoulême."

Roland Carlier

Vice-président
2 roues motorisées



"2023 a été une année très active pour la FFVE du côté de la moto. Nous avons d'abord réalisé un gros effort de rapprochement avec les clubs, notamment ceux qui se consacrent aux enduros, très en vogue aujourd'hui. Nous avons participé pour la première fois au Salon du 2 Roues de Lyon en février, qui s'est révélé être un succès phénoménal. Nous y avons exposé des motos prêtées par des clubs adhérents dont des Dollar pour le centenaire de la marque, tandis que des jeunes apprentis en CQP répondaient aux questions du public sur notre stand. J'ai également créé le livret du Concours d'État en collaboration avec Jean-Paul Decreton et récompensé les lauréats de la première édition d'un tel concours à Dinard. Nous avons aussi participé à trois Concours d'Élégance dont celui de Nice, qui a été un gros succès populaire. Enfin, nous avons remis les coupes FFVE aux coupes Moto Légende."

Jean-Pierre Condemine

Vice-président
Relations
institutionnelles



"Dans le cadre de mes attributions, j'ai continué cette année à entretenir des relations confiantes avec les ministères de l'Intérieur et celui délégué aux Transports. C'est avec leurs services que la Fédération a constitué la commission tripartite qui traite les cas complexes de délivrance d'attestation. Il s'agit toujours des véhicules modifiés témoins de l'histoire comme les gazogènes, de certaines répliques ou des marques oubliées. Elle traite également des erreurs de cartes grises d'origine. Nous continuons à collaborer pour définir une doctrine commune concernant les répliques. Suite à la mise en œuvre annoncée du contrôle technique moto, nous avons également demandé une exemption pour les modèles antérieurs à 1980 qui est en cours d'examen. Nous continuons enfin à faire valoir nos arguments auprès des pouvoirs publics concernant la libre circulation des véhicules d'époque, notamment dans les ZFE."

Pascal Rousselle

Vice-président
Secrétaire
Communication



"Ce qui m'a le plus mobilisé en 2023, c'est toujours la digitalisation des activités de la FFVE. Elle se manifeste par la dématérialisation des demandes d'attestation, les participations en ligne aux programmes JEP et JNVE et l'explosion des réseaux sociaux. J'ai accompagné ce processus en travaillant notamment sur les cahiers des charges et les recettes allouées à cette transformation. Depuis la rentrée, nous avons commencé à ébaucher le nouveau site que nous voudrions plus performant, assurant une navigation plus simple. Nous souhaiterions l'accompagner d'une application. Nous sommes en train de rédiger le cahier des charges. L'appel d'offre est prévu fin 2023 et nous espérons une mise en ligne dans le courant de l'année. Je me suis par ailleurs beaucoup occupé du magazine *l'Authentique*, dont les quatre numéros annuels sont bien parus et qui va changer de prestataire en début d'année."

Philippe Beaussier

Vice-président
UMAP



"Depuis cette année, je suis en charge des véhicules "UMAP" : Utilitaires, Militaires, Agricoles et Pompiers. Dans tous les cas, il s'agit de véhicules plus de 3,5 t soumis à législation spécifique. Je m'attaque à trois chantiers, issus de deux années de travail, réalisés par le groupe de travail dédié. Le premier est d'obtenir l'autorisation pour les véhicules lourds jusqu'à un PTAC de 4,5 t de rouler avec un permis véhicule léger, dans la mesure où le titre d'immatriculation collection interdit le transport de marchandise. Pour le deuxième, nous espérons obtenir le transport nostalgique de passagers pour les bus & autocars d'époque, moyennant un contrôle de sécurité et une vérification de l'aptitude du conducteur. Ces dossiers vont être présentés en janvier auprès des ministères compétents. Enfin, avec notre nouveau partenaire Bosch, nous souhaitons remettre en place l'opération « bien régler son véhicule » adaptée aux moteurs diesel."

Yvon Gascoin

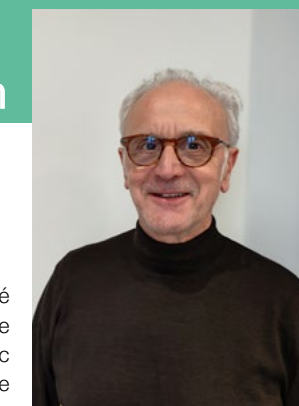
Vice-président
Manifestations



"En ce qui concerne les manifestations, 2023 a été un cru stable puisque nous en avons agréé 55, un chiffre très proche de 2022. Nous en avons compté 16 de type A, c'est-à-dire les balades touristiques de plus de 50 véhicules, qui ont été plus nombreuses cette année ; 16 de type B, c'est-à-dire en démonstration sur route fermée non chronométrées. Enfin, 23 de type C, c'est-à-dire les rallyes de régularité. Nous avons toujours un bon contact avec les services concernés dans les préfectures où la FFVE est de plus en plus reconnue, car j'envoie un courrier au préfet pour chaque manifestation sur route fermée. Parmi mes autres activités de Vice-président, j'ai également assuré la représentation de la Fédération dans toutes les grandes manifestations dans le Sud-Ouest comme le Salon de Toulouse. J'assure par ailleurs le lien avec les partenaires en tant que référent pour la FFVE."

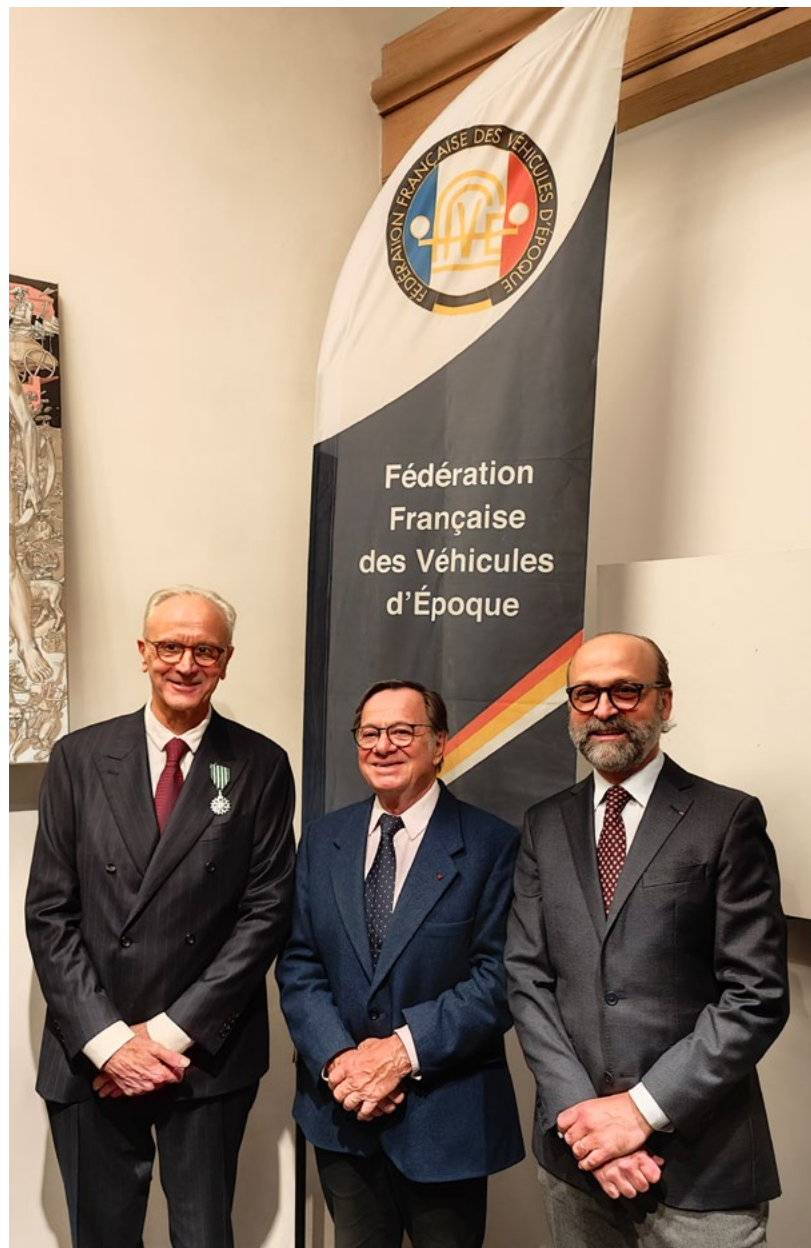
Hubert Haberbusch

Vice-président
Professionnels
Culture



"Bien entendu, mon activité de Vice-Président Culture se confond en grande partie avec les objectifs du programme *Transmission des savoirs*, qui a beaucoup progressé en 2023. Je me suis par ailleurs particulièrement préoccupé des professionnels adhérents. Notre objectif est de mieux les valoriser, notamment grâce à la refonte en cours du site de la FFVE. Nous allons les classer par collège pour distinguer les métiers qui sont nombreux : professionnels de la restauration et de la réparation, négoce, événementiel, tourisme. Un dernier réunira les autres professions comme les experts et consultants. Nous travaillons avec eux pour déterminer dans chaque domaine d'activité quels sont les meilleurs moyens de les mettre en avant."

Hubert Haberbusch, Chevalier des Arts et des Lettres



Jean-Louis Blanc, Président de la FFVE et Rapetti Directeur, du Musée National de la Voiture de Compiègne, après que ce dernier ait décoré Hubert Haberbusch.

Au sein de son programme Transmission des Savoirs, la FFVE défend ardemment l'idée que la préservation des véhicules anciens nécessite un éventail diversifié de compétences, de la rénovation des carrosseries et mécaniques à celle des selleries.

La Fédération met un fort accent sur la sauvegarde de ces trésors automobiles tout en s'efforçant activement de susciter l'intérêt des jeunes générations pour cet univers.

Le lundi 16 octobre 2023 restera gravé comme un moment significatif dans la vie d'Hubert Haberbusch, le vice-président Professionnels et Culture de la FFVE, maître d'art, restaurateur de véhicules de collection et commissaire d'exposition.

En effet, Hubert Haberbusch a été honoré du titre de Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres, une distinction honorifique française accordée aux personnalités qui se sont démarquées dans les domaines des Arts et de la Culture. Le discours empreint d'humilité de M. Haberbusch a profondément touché tous les convives présents, émus par le récit extraordinaire de son parcours. Hubert Haberbusch est une figure éminente dans le domaine de la rénovation de véhicules anciens et du commissariat d'expositions.

En tant que Maître d'art, il jouit d'un immense respect en raison de son expertise exceptionnelle dans les métiers spécialisés en véhicule historique. De plus, son rôle de commissaire d'exposition lui a permis d'organiser des manifestations statiques dédiées à l'histoire et à l'esthétique des véhicules de collection. Il incarne véritablement l'excellence dans la préservation du patrimoine automobile.



JEP 2023 : ©Util'avi



Salon de Reims



Cérémonie du 100.000e arbre planté par la FFVE



Musée de la Résistance - Bretagne - JEP 2023



JEP 2023 : © F Giana



Lauréats concours FFVE lors du salon Auto Légende à Monthéry



Exposition FFVE lors du Mans Classic, les véhicules centenaires de la course



Le Mans Classic 2023

Les PROGRAMMES de la FFVE

- Journée Nationale des Véhicules d'Époque
- Lieux de l'Histoire Automobile
- Les Concours d'Élégance
- Journées européennes du patrimoine
- Transmission des Savoirs
- Villes et village d'accueil des véhicules d'époque
- Sécurité
- Un arbre pour chaque attestation
- Ateliers
- Les Concours d'État

- 11
- 12
- 16
- 20
- 22
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29

Journée Nationale des Véhicules d'Époque



Fabrice Reithofer
référént du programme



Une médiatisation en hausse

Ces événements plus visibles ont logiquement été bien mieux relayés sur Internet et dans les médias. 2100 photos ont été envoyées à la Fédération contre 1600 en 2022. Les partages sur les réseaux sociaux ont augmenté de 30%, tandis que 115 articles ont été relevés dans les publications en ligne ou imprimées, soit une augmentation de plus de 24% par rapport à 2022. La prochaine édition de la JNVE est déjà programmée **le dimanche 28 avril**. En plus de poursuivre cette logique d'événements de plus grande ampleur, la volonté de la FFVE et de Fabrice Reithofer (l'administrateur du programme), est de créer une synergie avec le nouveau programme *Villes et villages d'accueil des véhicules d'époque* : « Nous souhaiterions aider les villes qui y adhèrent, encourager des traversées et expositions de véhicules d'époque. C'est une manière de faire d'une pierre deux coups » explique-t-il. Une telle implication des mairies dans ce programme constitue une nouveauté, mais elles sont déjà très nombreuses à avoir manifesté leur intérêt auprès des Délégués Régionaux.

Avec une médiatisation en hausse et des événements plus rassembleurs & nombreux, la 7^{ème} édition de la JNVE a enregistré un beau succès en 2023. En 2024, de fortes synergies s'annoncent avec le nouveau programme *Villes et villages d'accueil des véhicules d'époque*.

La Journée Nationale du Véhicule d'Époque continue à s'imposer comme le rendez-vous d'ouverture de la saison. Le 30 avril 2023, clubs et propriétaires d'automobiles, tracteurs, bus et deux-roues anciens y ont fait plus que jamais honneur. Plutôt que de référencer des initiatives individuelles, le site dédié a incité cette année pour la première fois les clubs à y inscrire leurs rendez-vous. L'objectif affiché de rassembler les collectionneurs, de créer des animations plus visibles dans les territoires a été atteint. C'est ainsi qu'à Brest, 140 véhicules ont été réunis par les Vieux Pistons Bretons et l'AVAP. L'Amicale Studebaker s'est retrouvée au château de Montgeoffroy dans le Maine-et-Loire, des amateurs ont découvert l'extraordinaire Conservatoire des Transports à Wissembourg dans le Bas-Rhin, tandis que le Morgan Club de France a traversé Lille. On a relevé également la participation de jeunes amateurs avec plusieurs sorties youngtimers célébrant les 30 ans de la Citroën Xantia ou de la Renault Twingo. En tout, 175 événements ont été répertoriés. La Nouvelle Aquitaine, l'Auvergne et les Hauts-de-France ont constitué le podium des régions les plus actives.

175
événements
de clubs
répertoriés

Lieux de l'Histoire Automobile



Jean Lamprière
référent du programme

Le programme LHA continue à prendre de l'ampleur et à rappeler sur tout le territoire combien le phénomène automobile a profondément contribué à l'essor français. Après avoir honoré des lieux très significatifs en 2023, il va prendre une nouvelle ampleur en 2024 grâce au nouveau site internet et la participation des constructeurs nationaux.

Les compteurs s'affolent : au printemps prochain, ce seront 70 plaques honorant les Lieux de l'Histoire Automobile qui auront été posées dans plus de la moitié des départements français. La barre des 100 en 2025 est en vue ! Ce sont des opportunités multipliées pour de nombreux habitants de découvrir ou redécouvrir un pan parfois méconnu de l'histoire de leur territoire. Ce programme s'inscrit pleinement dans la stratégie de la FFVE de faire reconnaître aux véhicules d'époque leur appartenance au patrimoine national. La diversité des lieux choisis traduit d'ailleurs l'importance que l'automobile a acquis dans notre pays depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Garages centenaires, circuits de course disparus, usines de motos ou de carrossiers célèbres ont été célébrés en 2023. Parmi les cérémonies d'inauguration de plaques particulièrement suivies cette année, figurent celles concernant les clubs automobiles : l'Automobile Club de France à Paris et le Club Automobile du Mont Blanc à Annecy. Elles ont toutes deux suscité l'affluence de collectionneurs, élus et journalistes.



De grandes ambitions en 2024

En 2024, le programme devrait se poursuivre sur cette lancée avec une trentaine d'inaugurations en cours de préparation. Il a d'ailleurs suscité l'intérêt des constructeurs nationaux Stellantis et Renault, qui vont déposer des demandes auprès de la FFVE à travers leurs départements historiques *Renault Histoire* et *l'Aventure Peugeot Citroën DS*. « Nous sommes en train de définir avec eux quels sont les sites prioritaires : il ne s'agit pas de poser une plaque devant chaque usine. C'est un exemple du caractère collaboratif de ce programme » explique Jean Lamprière, l'administrateur, qui entend également se concentrer en 2024 sur les ouvrages d'art. Ils permettent en effet de célébrer des lieux même dans les départements délaissés par l'industrie ou les épreuves sportives automobiles. Enfin, la réfection du site de la FFVE, prévue en 2024, profitera au programme dont les pages seront rénovées et enrichies.

Une collaboration naissante avec les constructeurs nationaux

Les Lieux de l'Histoire Automobile inaugurés en 2023 :

11 février



Circuit motocross de La Roquette à Lavour (81) :

En 1933 est créé le Moto Camping Club Vauréen voué au tourisme et camping. Dès 1949, les premiers Gymkhana-motocross seront organisés en bord d'Agout sous la cathédrale Saint-Alain. 1953 : c'est sur ce pré à vaches de La Roquette que vont rouler les premières vraies motos de cross, et dès 1958 des championnats de France avec des pilotes de notoriété.

29 avril



Circuit de Nevers Magny-Cours (58) :

Jean Bernigaud, passionné de sports mécaniques et maire de Magny-Cours crée en 1960, sur ses terres, un circuit de karting de 500m. En 1961, un second circuit de 2000m accueille les premières courses automobiles. En 1963, l'anglais Jim Russel installe la première école de pilotage permanente en France. En 1970, le circuit est agrandi à 3850m.

30 avril



Maison natale de Georges Durand à Fresnay-sur-Sarthe (72) :

Né le 30 avril 1864, Georges Durand est un des créateurs des 24 Heures du Mans, et pionnier du tourisme. Fin 1905, au sein de l'Automobile Club de la Sarthe (qui deviendra l'A.C.O.) dont il est l'un des créateurs, il organise le Grand Prix de l'Automobile Club de France (ACF).

3 mai



Le Grand Prix de France Automobile aux Sables d'Olonne (85) :

Le 22 juillet 1951, la cité balnéaire accueillait devant le casino des Pins le premier Grand Prix des Sables d'Olonne, homologué Grand Prix de France automobile de F2. Le circuit, tracé autour du lac de Tanchet et en forêt de la Rudelière, souhaitait rivaliser avec ceux de Pau et du Mans. Technique et rapide, il était le plus court des circuits de Grand Prix.

7 mai



Palais Mattei à Marseille (13) :

Un vaste hangar métallique fut construit par Raoul Mattei, garagiste qui fonda alors la première compagnie de taxis à Marseille et compta jusqu'à 200 véhicules. Quelques années plus tard, il lance des réseaux de cars dans les Bouches-du-Rhône, desservant les principales villes. Dans les années 50, il crée sur place la première société de location de véhicules sans chauffeurs.

28 mai



Circuit du Grand Prix de l'Automobile Club de France à Semblançay (37) :

Durant les années 20, la plupart des circuits reprenaient le tracé de routes ouvertes, le plus souvent non goudronnées. C'était le cas de celui retenu par l'ACF pour son Grand Prix en 1923. Sur 22 km de parcours de terre et de pierres, se sont affrontés des motocyclettes et quatre catégories d'automobiles. Le pilote Henry Seagrave remporta l'épreuve à bord de sa Sunbeam.

10 juin



Circuit du Grand Prix de l'Automobile Club de France à Duppigheim (67)

Des tribunes de 478m de long, une passerelle permettant d'acheminer 20 000 spectateurs, un circuit de plus de 13 km : les aménagements mis en œuvre pour le Grand Prix de l'ACF 1922 témoignent de l'extraordinaire popularité du sport automobile dès les années 1920. Au terme de 53 tours dantesques, la course la plus importante a été remportée par la Voisin de Henri Rougier.

10 juin



Huiles Christol à Niort (79) :

Ce site de production d'huile a été fondé en 1912 par Frédéric Christol, qui commercialise après la PGM une huile pour automobile réputée, la Christoline. L'usine connaît son essor après 1945, grâce à la collaboration avec Total puis son intégration dans un groupe spécialisé dans les lubrifiants automobiles (HAFA). Aujourd'hui, le site est occupé par l'Automobile Club des Deux-Sèvres.

14 juin



Automobile Club du Mont Blanc à Annecy (74) :

Lors de son centenaire, une plaque a été posée par la FFVE pour l'ACMB, en présence du préfet, du président du conseil départemental, de la présidente du Grand Annecy, de nombreux collectionneurs et leurs véhicules. Cette institution a été, durant son histoire, à l'origine de nombreuses épreuves sportives et assure toujours aujourd'hui son rôle de soutien de la mobilité.

16 juin



Garage Villemot Citroën à Vittel (88) :

Trois ans après la création de Citroën, Lucien Villemot crée en 1922 le Garage Moderne Citroën. Administré par ses descendants, il est toujours en activité aujourd'hui. Une transmission de savoir-faire en mécanique, carrosserie, dépannage et distribution automobile qui méritait d'être célébrée par une plaque, inaugurée en présence d'élus locaux, de collectionneurs et des salariés.

24 juin



Motos Helyett à Sully-sur-Loire (45) :

À partir de 1910, l'entreprise Helyett produit des cycles et des motos de 175 cm³ à 750 cm³, utilisant des moteurs maison ou d'origine Chaise et Jap jusqu'à la SGM. L'activité reprend ensuite jusqu'en 1962 avec des moteurs VAP, Marquet, Mistral Villiers ou Lardy. C'est tout naturellement devant le musée consacré à la marque que la plaque a été posée.

09 septembre



Station du Bel'Air à La Rochepot (21) :

Durant les Trente Glorieuses, le flux des vacanciers emprunte la N7 mais aussi la N6 passant par La Rochepot, également célèbre pour son château. C'est dans cette commune que le garagiste Louis Chiffot ouvre une station-service qui devient rapidement le plus gros débit de carburant d'Europe. Rénovée, elle est devenue un lieu de rassemblement très prisé par les collectionneurs.

13 septembre



Automobile Club de France à Paris (75) :

Berceau de l'automobile, la France a également été à l'origine du premier club au monde lui étant consacré, avec la création de l'ACF en 1895. Une institution fondatrice du premier Salon de l'Automobile au Jardin des Tuileries en 1898, du Code de la Route en 1905 et de très nombreux Grand Prix. Très médiatique, la cérémonie d'inauguration de la plaque comptait une centaine de personnes.

16 septembre



Course de Côte de la Colline Saint-Jacques à Cavaillon (84) :

De 1928 à 1935, la course de côte de la Colline Saint-Jacques rassembla motos, side-cars, cyclecars, voitures de course et certains pilotes célèbres de l'époque sur un chemin de terre exigeant. Elle fait l'objet d'une rétrospective depuis les années 80, un événement qui a gagné une grande notoriété : une double page d'histoire célébrée par la pose de la plaque FFVE.

16 septembre



Garage Moderne et Automobiles Tuar à Thouars (79) :

Parmi les centaines de constructeurs automobile ayant exercé au début du XX^{ème} siècle, la marque Tuar a été créée en 1913. Ses modèles ont été produits à partir de châssis et de moteurs venant de l'extérieur, mais elle construisait ses propres carrosseries. Au total, 150 voitures de cette marque sont sorties de ses ateliers avant leur fermeture en 1925.

23 septembre



Heuliez carrossier constructeur à Cerisay (79) :

Spécialiste des utilitaires, producteur de bus, mais aussi styliste et sous-traitant pour les grands constructeurs français et étrangers pour lesquels il a conçu et produit des breaks et cabriolets, Heuliez a été l'un des plus importants carrossiers français de l'après-guerre. Son activité a commencé en 1920 à Cerisay, à l'instigation d'Adolphe Heuliez et a pris fin en 2013.

30 septembre



Le Circuit des Îles d'Or, au port d'Hyères (83) :

Le début des années 50 fut une période d'expansion pour le sport automobile. Le circuit de 7,3km était tracé en triangle sur des départementales en face des fameuses Îles d'Or au sud de la ville. La course a même pris une ampleur internationale avec la présence de Ferrari, Porsche et Aston Martin avant d'être arrêtée après l'accident du Mans en 1955.

30 septembre



Usine Dollar à Charenton-le-Pont (94) :

La mémoire des motos Dollar a été célébrée en 2023 avec une très belle exposition à Rétromobile, et la pose de la plaque FFVE devant l'emplacement de sa manufacture. Créée en 1900, elle a produit les cycles Omnium et, à partir de 1923, les motos à l'emblème de tête d'indien. Une aventure qui a perduré jusqu'en 1939, et suscite depuis une communauté de passionnés.

08 octobre



Circuit du Grand Prix motocycliste de Carcassonne 1931 - 1935 (11) :

Même s'il n'a eu lieu que durant quatre ans de 1931 à 1935, il est le seul Grand Prix motocycliste organisé dans l'Aude. Il était couru sur un circuit très rapide, a connu un succès populaire immédiat et attiré les plus grands pilotes et constructeurs internationaux, de Norton à Terrot en passant par Kœhler-Escoffier, engagés dans des catégories de cylindrées de 125 cm³ à 500 cm³.

14 octobre



Centenaire de la Course de Côte de La Mothe-Saint-Heray (79) :

Cette course a fêté son centenaire lors de la pose de la plaque. Elle est considérée comme la première épreuve automobile des Deux-Sèvres. Organisée jusqu'en 1933, elle a connu une renaissance en 1970 et a perduré jusqu'en 2012. C'est aujourd'hui une manifestation historique. La cérémonie a donné lieu à des expositions célébrant le patrimoine automobile du département.

Les Concours d'Élégance



Yvon Gascoïn
référent du programme



Le programme concours d'élégance a connu un beau succès en 2023 avec de très belles éditions sur tout le territoire, en dépit de quelques annulations. Les organisateurs et les participants jouent mieux que jamais le jeu du concours « à la française », qui commence même à intéresser les pays étrangers !

Parmi les premiers « programmes » mis en œuvre par la FFVE en 2021, celui consacré aux Concours d'Élégance atteint son rythme de croisière. Sa philosophie bien spécifique convainc de plus en plus. Bien loin de certains grands événements internationaux que l'on peut assimiler à des Concours d'État, il s'agit d'un véritable spectacle, ouvert au grand public et gratuit, où la voiture ou moto d'époque roule jusqu'au jury. La manière de le présenter et la tenue de son équipage comptent dans la note finale, aussi bien que l'état du véhicule, manière de faire se rencontrer le monde de la mode et celui de la collection. Des conditions de plus en plus comprises et intégrées par les organisateurs et les participants, qui se font un point d'honneur de porter des tenues d'époque parfois spectaculaires. D'ailleurs, les très légères évolutions qui devraient être apportées à la charte en 2024 visent à encourager encore un peu plus ce mouvement.

Des nouveaux concours à succès

Le millésime 2023 a été l'occasion de nombreuses premières : Les Légendes de Nice, qui ont remporté un succès populaire exceptionnel, Lamotte-Beuvron ou encore Belz. Certains rendez-vous biennaux ont fait leur retour comme celui de Dinard, où la formule du concours à la française a justement été créée en 1926. Comme à Nice et à Saint-Jean-Cap-Ferrat, il a attiré des participants venus de l'étranger, une tendance forte relevée par l'administrateur du programme, Yvon Gascoïn : « Nous avons été sollicités à plusieurs reprises par des fédérations étrangères, notamment à l'occasion du Mans Classic. Elle sont séduites par l'idée du spectacle grand public et souhaitent adapter notre charte dans leur pays ». De quoi conforter un succès qui ne se démentira pas en 2024. Alors que les demandes de labellisation sont à peine ouvertes, de nouveaux rendez-vous de grande ampleur sont déjà prévus à Megève en début d'année, à Deauville mais aussi à Pau : au total, on attend déjà 25 concours en 2024.



25

concours attendus
en 2024

Les Concours d'Élégance en 2023 :

22 avril



Les Légendes de Nice (06) :

Cette toute première édition a largement dépassé les espérances de l'organisateur CAGIVAL Auto-Moto en attirant 10 000 spectateurs le samedi et 13 000 le dimanche. Une affluence à la mesure de la qualité exceptionnelle des montures et des tenues. Le premier prix a été remporté par une Alfa Romeo 6C Sport Spider de 1928. Une édition 2024 est déjà programmée du 12 au 14 avril.

23 avril



Les Légendes de Nice - Motos (06) :

Les voitures n'étaient pas seules à Nice. Un très beau concours Moto a également eu lieu dont le président du jury était Jean-Louis Schlessler. C'est un side-car Sunbeam 500 de 1929 qui a remporté la mise, devant une AJS R7 1930, une Monet-Goyon LS4 et une Vélocette 500 de 1936.

04 juin



2^{ème} Gazoline Festival à Lamotte-Beuvron (41) :

Organisé par les Éditions Larivière, cet important rassemblement a été pour la première fois l'occasion d'un concours d'élégance FFVE. Il a rendu un hommage particulier aux voitures Matra dont l'usine se trouvait à quelques kilomètres. Une Bagheera Courrèges a d'ailleurs été récompensée du prix principal.

04 juin



Les Sacres qui Pétillent à Épernay (51) :

Au cœur du vignoble de Champagne, ce concours portait un intérêt tout particulier à la mode. Il constituait le final d'une journée de défilé de couturiers et de concours de chapeau. Une vingtaine d'automobiles participaient, parmi lesquelles un roadster Jaguar XK140 qui a reçu le Trophée d'or.

17 juin



Concours d'Élégance en automobile de Dinard (35) :

Après avoir fêté son centenaire en 2021 en pleine pandémie, le Concours de Dinard, qui se tient tous les deux ans, a été l'un des grands succès de cette année. Le public y a été nombreux et les participants sont venus du monde entier. Le Trophée Or FFVE a été attribué à une Delage D8 120S carrossée par De Villars.

17 juin



Concours d'Élégance en Automobile de Draguignan (83) :

Organisé en soirée dans le cadre du Rétro Auto Forum à Draguignan, qui mêlait exposition automobile, défilé militaire et bourse d'échange, il a consacré un rarissime cabriolet Kaiser Darrin et ses portes coulissantes uniques dans l'histoire de l'automobile.

18 juin



Vittel Élégance Automobile (88) :

Installé dans le parc thermal par le Club Auto Rétro Vosgien, ce concours reprenait le flambeau d'un événement qui s'est tenu jusqu'en 1960. De très nombreuses avant-guerre avaient fait le déplacement, mais c'est une Facel Vega Facellia qui a remporté le prix d'excellence.

24 juin



Concours Lapalisse Moto Légende à Lapalisse (03) :

Ce concours, organisé par le Club Automobile Lapalissois, a eu lieu au château de la ville. Il a été remporté par la Terrot Super Sport OSSD de 1932, devant une Monet Goyon de 1952 et un original cyclo Malaguti Chopper de 1969.

15 juillet



Élégance à Sury-aux-Bois (45) :

En alternance avec Montargis, Sury-aux-Bois a été en 2023 le théâtre du concours organisé par le club Sury Auto Collection. 28 voitures divisées dans les quatre classes réglementaires y ont participé et c'est une Rolls Royce de 1935 qui a remporté le prix d'excellence.

15 juillet



Élégance à Vic-sur-Cère (15) :

Dans le cadre de Cère Auto Rétro, se tenait le Concours FFVE qui comptait des automobiles de 1902 à 1975. Les équipages se sont montrés particulièrement créatifs en ce qui concerne les tenues d'époque. C'est une Alfa Romeo Montreal et son équipage en habits typiques des années 70 qui a remporté la mise.

12 août



Concours d'Élégance de Saint Cado à Belz (56) :

Pour sa deuxième édition, le concours organisé par le club Tonnerre de Belz a été labellisé par la FFVE. 20 automobiles ont défilé sur le front de mer sous un ciel clément, dont une rarissime Aston Martin MK2 de 1935 qui a reçu le prix d'excellence.

15 août



Concours d'Élégance de voitures de collection de la ville de Tonneins (47) :

Le concours de Tonneins a été l'un des tous premiers labellisés par la FFVE, et a rencontré immédiatement un remarquable succès. L'édition 2023 n'a pas dérogé, avec 25 voitures participantes dont la gagnante, une Renault AX de 1908. Comme de coutume, un magnifique feu d'artifice a clôturé l'événement.

22 août



Départ de "La France en moto ancienne", Longpré-les-Corps-Saints (80) :

Dans le cadre de leur traditionnel Tour de France à moto ancienne, le club Gavap avait prévu un concours d'élégance consacré à des montures anciennes remontant jusqu'à 1913. C'est une Gnome & Rhône D5 de 1939 qui a d'ailleurs été primée.

10 septembre



Le Touquet Paris Plage Historique By JPM (62) :

Autre concours labellisé depuis trois ans, il n'a pas dérogé à sa tradition cette année avec la participation de voitures de grand prestige : Ferrari, Jaguar, Delage... C'est cependant un roadster Mercedes 300 SL de 1957 qui a été primé.

15 septembre



Concours d'élégance du Circuit des Remparts d'Angoulême (16) :

La ville de la bande dessinée est aussi connue pour son Circuit des Remparts, manifestation qui célèbre l'automobile historique dans toute la ville. Le Concours d'Élégance en est l'un des points d'orgue et a une nouvelle fois attiré un public nombreux. Cette année, son jury entièrement féminin a consacré une spectaculaire Simplex Model S de 1916.

17 septembre



Art Automobile à Gambais (78) :

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine se tenait au majestueux et très authentique Château de Neuville la 4^{ème} édition de cet événement. Comme lors des éditions précédentes, des exemplaires très rares étaient présents. La gagnante, une Alfa Romeo 2500 SS Touring dont l'équipage avait revêtu sa couleur rouge, y compris le petit chien.

17 septembre



Saint-Jean Cap Ferrat Prestige Motors à Saint-Jean Cap Ferrat (06) :

Cette édition était marquée par une forte présence britannique qui avait dépêché de rares Jaguar et huit Bentley venues en convoi depuis l'Angleterre. C'est l'une d'entre elle, une 3L Tourer Vanden Plas de 1924 qui a remporté la mise grâce, à un équipage particulièrement dans le ton de son époque.

24 septembre



Concours d'élégance Cap Rétro au Cap d'Agde (34) :

Nouvellement labellisé, ce concours s'est déroulé au port, sous une grande roue, dans le cadre du 6^{ème} Cap Rétro. Un vrai succès : les participants ont particulièrement soigné leurs tenues. Le prix d'excellence a été attribué à une Mercedes SL Pagode.

Journées européennes du patrimoine



Philippe Beaussier
référent du programme

Le programme JEP a poursuivi son expansion tous azimuts les 16 et 17 septembre 2023. Non contents d'investir certains des plus beaux monuments du pays, les véhicules d'époque se sont invités dans la cour d'honneur de l'hôtel de Matignon, en présence de la Première ministre en personne !

Les chiffres à eux seuls impressionnent : 223 sites investis contre 178 en 2022, 11 500 véhicules exposés et 145 000 visiteurs ! Ils ne suffisent cependant pas à exprimer combien ces journées ont permis d'associer le véhicule d'époque au patrimoine. Les noms de monuments qui ont accueilli des expositions motorisées apparaissent encore plus parlants, car ils sont connus de tous les Français : le château de Fontainebleau où 20 Facel Vega étaient alignées devant l'entrée, celui de la Malmaison où une DS 19 rappelait la visite de Jackie Kennedy et André Malraux, et bien sûr l'hôtel Matignon. Dans sa cour étaient rassemblées les voitures de présidents du Conseil et de Premiers ministres, depuis la Panhard Dynamic de Léon Blum jusqu'à la CX de Jacques Chirac, en passant



© Service photographique de Matignon

par la Traction 15/6 de Pierre Mendès France. La Première ministre Elisabeth Borne a contribué personnellement à l'exposition en mettant à disposition sa DS7 blindée durant les deux jours. Bien sûr, toutes les régions de France ont contribué. Les plus prolifiques ont été l'Auvergne avec 36 sites concernés, alors qu'on en comptait 33 en Nouvelle-Aquitaine et 22 dans le Grand Est. Au château de la Pinta à Ajaccio (2A), au musée de l'Automobile de Reims (51) ou encore au château de Bouthéon (42), le public nombreux a manifesté son enthousiasme de découvrir des automobiles anciennes. Certains monuments comme celui de Fontainebleau ont pu d'ailleurs mesurer l'affluence supplémentaire qu'elles ont générée.



© Service photographique de Matignon

Un partenariat fructueux avec La Demeure Historique

Parmi les sites concernés par l'opération, 25 sont membres de l'association La Demeure Historique, qui réunit les monuments et jardins historiques privés. Il s'agit de la première concrétisation du partenariat signé en 2023 par le Président Jean Louis Blanc et son homologue Olivier de Lorgeril. C'est ainsi que des véhicules d'époque ont pu être exposés au manoir de Lohéac en Ille-et-Vilaine, au château des Milandes (ex-demeure de Joséphine Baker en Dordogne), au château de Pornic en Loire Atlantique, ou encore à celui d'Étrabonne dans le Doubs. Initiée dès 2021, la volonté de faire vivre au public l'expérience sensorielle du véhicule ancien s'est poursuivie en 2023 : après Bordeaux, des bus historiques ont circulé pour la première fois à Cannes. Enfin, les musées des constructeurs tels que celui de Sochaux et le Conservatoire Citroën d'Aulnay ont également été mobilisés pour accueillir des visiteurs. « Ce succès est le résultat d'un superbe travail d'équipe, depuis le siège de la FFVE à Boulogne-Billancourt jusqu'aux Délégués Régionaux, qui se sont pleinement investis » se réjouit Philippe Beaussier. « Il s'agit d'une magnifique vitrine pour le Véhicule d'Époque, qui démontre ainsi combien il constitue un patrimoine fantastique ».



11 500
véhicules
exposés

Une année 2024 prometteuse

La réussite de ce programme est également le résultat de la bonne entente de la FFVE avec le ministère de la Culture en dépit de la fin du partenariat triennal signé en 2020. « La collaboration reste tout aussi intense et sympathique. Nous avons un excellent contact et l'une des réussites de ce programme est sans doute d'avoir contribué à faire comprendre aux services de l'État que le patrimoine roulant était aussi important que le patrimoine bâti » témoigne Philippe Beaussier. Sur tout le territoire, les élus ont une nouvelle fois témoigné de leur intérêt pour les expositions de véhicules d'époque.

La FFVE a également édité pour cette occasion une plaque de rallye qui a connu un succès retentissant, puisqu'elle a été écoulee à 10 000 exemplaires. L'année prochaine, la Fédération renouera avec sa tradition d'en faire une initiative caritative tandis que ses partenaires y seront associés.

Les ambitions sont déjà grandes pour cette future édition, qui aura lieu les 21 et 22 septembre. La première est de définir dans chacune des 13 régions françaises des sites emblématiques sur lesquels l'attention médiatique sera privilégiée. Il est également question de travailler avec les clubs encore plus en amont, dès le mois de janvier, pour que les JEP soient bien intégrées dans leur calendrier d'événements. Quant au partenariat avec La Demeure Historique, il est bien entendu maintenu. En somme, tout est déjà réuni pour faire encore mieux qu'en 2023 !

223 SITES
D'EXPOSITION
EN 2023, SOIT 45
DE PLUS QU'EN 2022

Transmission des Savoirs



Hubert Habermusch
référent du programme



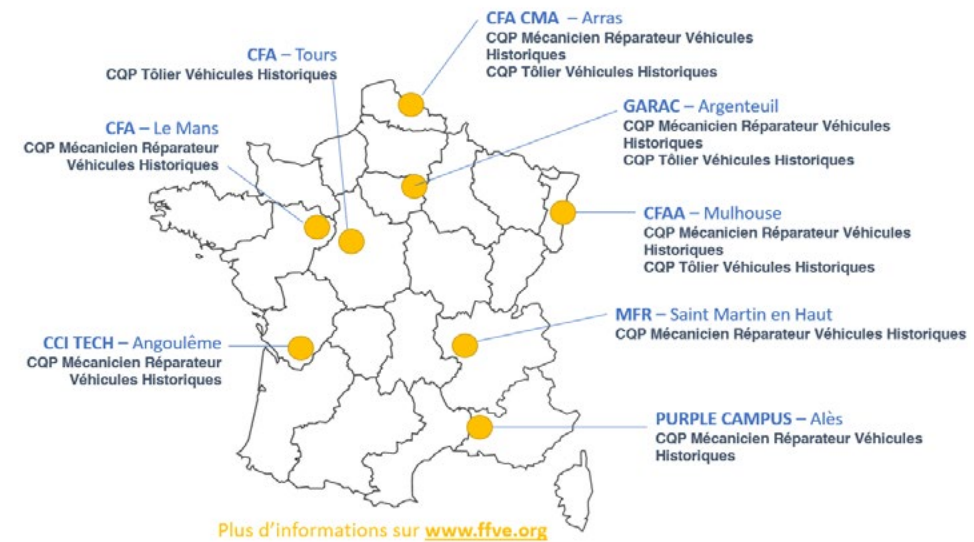
L'année 2023 a été particulièrement riche pour le programme Transmission des savoirs. La FFVE a considérablement renforcé ses liens avec les centres de formation délivrant les CQP spécialisés et leurs apprenants. Elle va mettre en œuvre une stratégie de promotion des savoir-faire, en encourageant les professionnels de la restauration automobile à intégrer la filière des métiers d'art.

I) Les CQP renforcés

Le développement des Certificats de Qualification Professionnelle, qui permettent de former des jeunes à la mécanique et à la tôlerie spécifiques aux véhicules d'époque, a été l'une des premières réalisations du programme Transmission des Savoirs grâce au partenariat signé en 2020 avec le syndicat professionnel Mobilians et l'Association Nationale pour la Formation Automobile. Après la Covid, l'année scolaire 2022-2023 a été la première à rythme normal pour ces cursus qui durent de 12 à 18 mois en fonction des centres qui la dispensent. Neuf d'entre eux ont pu se dérouler dans huit CFA répartis sur le territoire. L'enjeu est essentiel, puisqu'il s'agit d'assurer l'avenir des métiers liés aux véhicules d'époque en continuant de former des professionnels compétents.

Des liens renforcés avec les apprenants

La FFVE a cherché cette année à renforcer tout particulièrement ses liens avec les centres de formation, qui sont désormais presque tous adhérents. Un point est désormais réalisé à chaque trimestre avec les formateurs pour échanger sur la progression des élèves et leur intégration dans les entreprises. Elle cherche à les impliquer le plus possible dans le monde de la collection. C'est pourquoi elle est désormais présente à chaque remise de diplôme, et offre à chacun des lauréats un petit cadeau. Elle invite également de plus en plus les apprenants dans les événements tels que Le Mans Classic, Rétromobile ou encore Époqu'auto. L'objectif est clair : les faire entrer dans la communauté du véhicule d'époque et valoriser leur choix, leur faire sentir qu'ils contribuent à la sauvegarde du patrimoine industriel français. C'est le sens du nouveau programme de masterclass mis en œuvre dans les centres. En leur proposant des interventions à la carte qui présentent la Fédération ou font découvrir des aspects du monde de la collection, il s'agit d'impliquer les jeunes de manière plus concrète.



Un bilan positif

L'année 2023 a également été l'occasion d'établir un bilan chiffré approfondi après trois années pleines d'actions. Au total, 205 étudiants se sont inscrits aux CQP véhicules anciens et 91 % des promotions ont été diplômées. 172 entreprises les ont accueillis et 32 % d'entre elles les ont embauchés à la suite de leur formation. Enfin, 70 % des jeunes formés ont poursuivi leur carrière dans la filière du véhicule ancien. La Fédération cherche toujours à soutenir en priorité les entreprises

pour lesquels prendre un jeune en apprentissage représente un investissement en temps et en argent parfois lourd. C'est pourquoi elle a alloué quatorze subventions pour 2022-2023 à des professionnels adhérents, et compte en attribuer 30 pour la prochaine saison.

II) FFVE Patrimoine : pour mieux promouvoir les métiers de la restauration

Former des nouveaux professionnels n'a de sens que s'ils se sentent valorisés dans leur métier. C'est pourquoi la FFVE et Hubert Habermusch, administrateur du programme, vont encourager les professionnels spécialisés dans les véhicules historiques qui le peuvent à obtenir auprès de leurs chambres des métiers la qualité d'Artisan d'art, et le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) auprès de l'Institut National des Métiers d'Arts (INMA) avec lequel la FFVE entretient un partenariat très fructueux. L'objectif est de leur permettre d'intégrer une filière qui propose de nombreux dispositifs de promotion et de valorisation.

Une stratégie nationale de promotion des métiers d'art

Les métiers d'arts font justement l'objet depuis le printemps 2023 d'une stratégie nationale triennale pilotée par les ministères de la Culture et de l'Économie. Les objectifs affichés sont de restructurer la filière, la rendre plus attractive auprès des jeunes, mieux les former, placer les métiers au cœur des territoires, soutenir l'innovation et enfin encourager leur développement à l'international. « C'est un train que nous ne devons pas rater » explique Hubert Habermusch « Nous devons mettre en avant les entreprises adhérentes à la FFVE labellisées et encourager celles qui le peuvent à réaliser les démarches pour le devenir ». À terme, il s'agit de faire bénéficier les métiers de la restauration automobile des mêmes mécanismes que d'autres professions associées depuis plus longtemps au patrimoine comme la taille de pierre, la charpenterie ou l'horlogerie. Ainsi, il est question de réaliser un petit programme de formation pour les collégiens de troisième, qui pourra être présenté par les associations qui promeuvent déjà les métiers d'art dans les établissements scolaires. Dans le même état d'esprit, la Fédération va encourager les ateliers spécialisés à ouvrir leurs portes à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Arts prévue du 2 au 7 avril 2024. L'administrateur du programme rêve même à un centre de formation permanent, comme il en existe pour la céramique ou les facteurs d'orgue. Cette stratégie est mise en œuvre en bonne entente avec les pouvoirs publics et au premier chef, le ministère de la Culture. « Les métiers de la restauration sont mieux acceptés car le véhicule d'époque est désormais considéré comme un patrimoine important et populaire. Il génère une très belle image » se réjouit Hubert Habermusch.





Un travail d'identification et de promotion des professionnels

Pour mieux faire connaître les professionnels de la restauration et les encourager à obtenir des labels, la FFVE va créer sur son nouveau site en cours de développement une rubrique « Patrimoine ». Elle recensera les entreprises adhérentes qui ont obtenu le titre d'artisan d'art ou le label EPV et les mettra en avant. Il s'agit également de vulgariser le plus possible ces qualifications et les moyens de les obtenir, en récoltant un maximum de témoignages afin de proposer un contenu vivant, qui facilite la compréhension. La Fédération souhaiterait également créer son propre label pour les entreprises/métiers spécialisés en véhicules historiques. Une manière de proposer aux collectionneurs un réseau de professionnels de confiance. Un travail similaire est réalisé pour établir le lien avec les musées automobiles, conservateurs du patrimoine par excellence. Elle cherche aussi à préserver les professions très spécifiques comme les spécialistes de l'ossature bois pour les véhicules d'avant-guerre ou de la réparation de compteurs. Il s'agit souvent de toutes petites entreprises qui n'ont pas les moyens de communiquer ou de recruter des apprentis. Pour éviter leur disparition avec le départ à la retraite des artisans, elle réfléchit à des dispositifs de transmission, en s'inspirant de ce qui existe déjà pour d'autres métiers d'art.

Un espace dédié à Rétromobile

Cette volonté de promouvoir les professionnels de la restauration automobile va se concrétiser dès l'édition 2024 de Rétromobile à l'instigation de son directeur Romain Grabowski. Une zone sera réservée aux Entreprises du Patrimoine Vivant, en partenariat avec l'INMA et la FFVE qui y tiendra un stand où Hubert Habersbusch sera présent. Le public pourra découvrir au salon plusieurs EPV comme le Garage Bonne Route. La Fédération a par ailleurs déjà prévu un espace dédié sur son propre stand où des élèves de CQP et leurs formateurs pourront répondre aux questions des visiteurs. Une belle manière de mettre en lumière un secteur d'activité indispensable à la préservation des véhicules d'époque !



Villes et villages d'accueil des véhicules d'époque



Yves Bergeret
référént du programme



Faire participer le mouvement de l'automobile de collection à la vie de la cité : cette mission de la FFVE est incarnée à la lettre par le nouveau programme Villes et villages d'accueil des véhicules d'époque, dont le coup d'envoi a été donné au Salon Époqu'Auto 2023.

Montrer que le véhicule de collection est un patrimoine vivant, qui doit être admiré par le plus grand nombre, mais aussi l'objet d'un mouvement qui participe à la vie publique. Le nouveau programme Villes et Villages d'accueil s'inscrit parfaitement dans cette ambition de la FFVE.

La création de ce label est née du constat qu'un regroupement de véhicules d'époque constitue une animation gratuite et un potentiel d'activité économique pour les communes. L'idée est de mailler le territoire français de mairies qui s'engagent à bien accueillir les clubs adhérents de la FFVE dans le cadre de leurs sorties, rassemblements ou autres rallyes. Cela consiste d'abord à proposer un lieu de stationnement attractif, valorisant et sécurisant, voisin des commerces de proximité dans les centres-villes ou quartiers historiques. En contrepartie, les clubs et participants s'engagent à respecter scrupuleusement les réglementations locales et à convenir en amont avec les autorités concernées, mairies ou office de tourisme, du trajet d'arrivée, de la durée et du lieu de stationnement prévu. Yves Bergeret, enthousiaste administrateur du programme, insiste : « pour être bien accueilli, il faut se comporter en bon citoyen. Pas question de ronflements de moteur ou de stationnement anarchique : ce programme s'adresse d'ailleurs aux clubs et non aux collectionneurs à titre individuel ».



Un panneau et un logo dédiés

C'est à Lyon, au Salon Époqu'auto 2023 que le coup d'envoi de cette initiative a été donné grâce au dévoilement de la convention cadre fixant les conditions de cet échange de bons procédés entre communes et clubs. Elle constitue un outil privilégié pour les Délégués Régionaux qui, grâce à leur connaissance du terrain, pourront la proposer aux édiles les plus favorables au mouvement de la collection. Ce programme est matérialisé par un logo, que les mairies pourront utiliser à loisir dans leurs dépliants touristiques. Elles sont d'ailleurs invitées à produire une documentation destinée aux collectionneurs, précisant les adresses culturelles ou encore la liste des professionnels de l'automobile locaux. Enfin, un panneau a également été créé. Il pourra être monté sur les totems aux entrées des communes, au même titre que la signalétique « Ville fleurie » bien connue des voyageurs. Cette initiative connaît déjà un véritable engouement, si bien qu'un objectif ambitieux de cent communes d'accueil a été fixé pour 2024. La première d'entre elle sera Beaune, en Côte d'Or, tandis que l'adhésion des villes qui comptent déjà des événements FFVE est bien entendu déjà pressentie.

Sécurité

En 2023, le programme sécurité a connu un nouveau développement avec le lancement d'un module d'apprentissage en ligne concernant l'entretien. La Charte du Collectionneur enregistre pour sa part de plus en plus de signatures.



Jean-Pierre Condemine
référent du programme

Encourager les collectionneurs à adopter une conduite sûre : c'est toujours le principal objectif du programme sécurité. Sa principale réalisation de l'année 2022, la Charte du Collectionneur, a déjà suscité plus de 4 500 signatures. Un chiffre qui continue de progresser, à la grande satisfaction de Jean-Pierre Condemine, l'administrateur du programme : « nous sommes convaincus que la conduite sûre, détendue et exemplaire des collectionneurs est non seulement un moyen de se protéger soi-même, mais elle constitue également un argument fort pour promouvoir la liberté de circulation des véhicules d'époque » insiste-t-il. Conçu en partenariat avec l'École de Conduite Française (ECF), le module d'apprentissage en ligne, associé de sensibilisation aux risques routiers, reste évidemment accessible sur le site de la Fédération.



Un nouveau module consacré à l'entretien

C'est à Époqu'Auto Lyon 2023 qu'a été révélée la principale nouveauté du programme : un nouveau module d'apprentissage en ligne. Il se concentre sur un aspect essentiel des véhicules d'époque : l'entretien. Ce dernier est souvent négligé en raison du faible kilométrage qu'ils parcourent. Réalisé avec ECF et sa filiale TGD sur le même modèle que le premier module, il repose sur la même logique d'auto évaluation avec fiches documentaires. Il porte sur les éléments essentiels que sont l'éclairage, les pneus, le freinage et les liaisons au sol. « Nous avons mis l'accent sur des problématiques plus sournoises, telle que la corrosion non visible mais structurelle, qui peut toucher les points d'ancrage de trains roulants ou de châssis. Un deuxième point concerne le vieillissement des pneus qui paraissent en bon état en matière de sculpture, mais ont perdu

leur adhérence lorsqu'ils sont très âgés. Enfin, nous insistons sur les modifications non conformes à l'origine qui peuvent nuire à la sécurité » explique Jean-Pierre Condemine. Ce module ne concerne pas que les automobiles : des fiches particulières ont été réalisées pour les deux roues et les poids lourds en prenant en compte leurs spécificités techniques. En plus d'ECF, ce nouvel outil a bénéficié de l'investissement des partenaires historiques du programme : Carene Assurance, Autosur Classic et Classic Expert, tandis que le Syndicat du Pneu s'est associé pour la première fois à ces travaux. Enfin, comme la Charte et le premier module, il a été labellisé par la Délégation à la Sécurité Routière.

Une campagne de communication en 2024

Pour l'année 2024, le leitmotiv pour le programme sécurité est de communiquer. La Fédération travaille sur une campagne de communication qui passera par les clubs adhérents de la FFVE, la diffusion lors des manifestations et la mobilisation des Délégués Régionaux. Les réseaux sociaux seront également sollicités. « Nous avons trois outils qui me paraissent de bonne facture : il faut maintenant les faire connaître et les diffuser » conclut Jean-Pierre Condemine.



Un arbre pour chaque attestation



Daniel Sauvagère
référent du programme



Le programme "un arbre pour chaque attestation" a franchi une étape importante en 2023, avec le cent-millième arbre planté dans l'enceinte de l'autodrome de Linas-Monthléry. Les plantations se poursuivent jusqu'en mars avec quelques nouveautés parmi les départements concernés.

En plantant un arbre pour chaque attestation, la FFVE a voulu signifier au nom des collectionneurs que la passion de l'automobile de collection n'était pas antagoniste avec les préoccupations environnementales. Les arbres plantés compensent en effet en partie les émissions de CO² des véhicules d'époque, et participent à réparer la forêt française. Le programme a entamé fin 2023 sa cinquième campagne de plantation en collaboration avec Fransylva, la fédération des propriétaires forestiers privés.



Une cérémonie marquante pour fêter 100 000 arbres plantés

C'est le 16 mars à l'autodrome de Linas Montléry qu'un orme de sept ans a été planté à proximité du pavillon d'honneur 1924, en présence du président Jean-Louis Blanc, de représentants de Fransylva, de l'UTAC (propriétaire des lieux), d'élus locaux et de la presse. Voitures, motos et tracteurs d'époque ont même pu réaliser deux tours du circuit sous un soleil bienveillant. Le choix d'un orme était évidemment inspiré par l'utilisation de cette essence pour les parements de certaines planches de bord. Autre manifestation liée à ce programme : la pose d'une plaque à Kistinic dans le Morbihan le 7 juillet, en présence de Daniel Sauvagère, (l'administrateur du programme), le sénateur du Morbihan et les propriétaires de la parcelle concernée, où 5 274 arbres ont été plantés.

100 000

arbre planté
en mars 2023

De nouveaux départements concernés

Depuis l'automne, les plantations ont repris, avec pour ambition 25 000 à 35 000 arbres plantés d'ici mars. Comme les années précédentes, il s'agit de soigner des parcelles touchées par les aléas climatiques ou les incendies. Les départements où le programme connaît le plus d'ampleur sont le Finistère, le Morbihan et la Loire Atlantique. Mais de nouvelles régions ont été concernées cette année : le Doubs, le Haut-Rhin mais aussi plus au sud, le Cher, la Haute-Loire et la Corrèze. Enfin, du côté des essences plantées, le châtaigner s'ajoute désormais aux chênes, hêtres, robiniers, sapins, pins maritimes, pins laricio, douglas choisis par les propriétaires des parcelles, en accord avec la FFVE.

Ateliers

La FFVE organise des ateliers lors des salons dédiés aux véhicules d'époque pour informer les collectionneurs sur les enjeux majeurs tels que les ZFE, le contrôle technique moto, et les demandes d'attestations.

Ces ateliers, initiés depuis le Salon Rétromobile 2020, se déroulent dans des espaces ouverts en partenariat avec les organisateurs d'événements. Ils réunissent environ cinquante personnes, offrant une visibilité accrue.

Les administrateurs de la FFVE animent ces sessions, parfois avec des intervenants externes tels que des membres de la FFM et de la FFMC, des formateurs des CQP, et nos partenaires. Les sujets abordés comprennent le titre de circulation collection, la sécurité, les métiers autour de l'automobile, sensibilisant les collectionneurs à des aspects moins évidents. Les sessions se concluent souvent par des échanges informels, enrichissant l'expérience. En 2023, ces ateliers ont eu lieu lors de plusieurs événements, et la FFVE envisage d'étendre cette initiative à des événements en extérieur à l'avenir.



Francis Piquera
réfèrent du programme

Nouveau partenariat avec le LAB PFA :

Le LAB de la Filière AUTO, tenu le 26 janvier 2023 en partenariat avec la FFVE, a exploré la pertinence de la passion pour les véhicules vintage à l'ère de l'électrification et de la connectivité. S'interrogeant sur son statut de phénomène de mode ou de véritable engouement ancré dans la société française, le LAB a également fait intervenir plusieurs experts tels que Jean-Louis Blanc, Xavier Peugeot, Mathieu Flonneau et Romain Grabowski.



sessions d'ateliers
réalisées en 2023

Les Concours d'État



Dominique Bel
réfèrent du programme

Récompenser des véhicules d'époque parfaitement authentiques et en parfait état valorise le travail des professionnels de la restauration et le respect de l'origine. Après avoir démarré en 2022 pour les automobiles, les Concours d'État FFVE profitent désormais d'un cahier des charges très précis pour les motos, mis en œuvre pour la première fois à Dinard.



En dépit du succès de ses Concours d'Élégance, la FFVE ne délaisse pas pour autant le Concours d'État, qui ne s'intéresse pas à la tenue de l'équipage mais exclusivement au véhicule d'époque et à son authenticité. Initié en 2022, ce programme a continué à se développer cette année avec pour principale nouveauté la rédaction d'un livret pour les juges des concours moto, dont le premier s'est tenu à Dinard, le lendemain du Concours d'Élégance automobile. Quel que soit le véhicule, il s'agit d'évaluer sa conformité à l'origine et, le cas échéant, la qualité de sa restauration. Les membres du jury disposent pour ce faire de grilles de notation. Pour les autos, elles sont trois, relatives à l'état de la carrosserie, du moteur de l'habitacle. Dans le cas des motos, elles concernent la mécanique et le cadre, y compris la sellerie, les chromes et l'éclairage. Très précises, elles évaluent tous les aspects esthétiques et techniques, depuis le faisceau électrique jusqu'aux joints d'étanchéité, en passant par la qualité des chromes. Bien entendu, les véhicules candidats doivent être en parfait état de marche. Il s'agit de mettre en valeur une démarche patrimoniale de conservation et de récompenser la qualité du travail des meilleurs professionnels de la restauration. Les juges sont tenus de faire abstraction de la réputation de la marque, du palmarès s'il s'agit d'un exemplaire de course, ou encore de sa valeur vénale. Les candidatures pour 2024 sont ouvertes, et des rendez-vous sont déjà prévus à Angoulême et, pour la première fois, à Nice.

**DEUX CONCOURS
D'ÉTAT FFVE
ORGANISÉS EN
2023**

Les deux Concours d'État FFVE 2023

Concours d'État moto à Dinard, le 18 juin : Sous une météo clémente, ce premier concours moto comptait dans son jury les administrateurs de la FFVE Jean-Paul Vaudequin et Jean-Paul Decreton. Ils ont consacré une remarquable Moto Guzzi Ambassador de 1970.

Concours d'État Auto à Angoulême le 16 septembre : C'est sur la place Martial en fin d'après-midi, où les voitures étaient exposées, que s'est déroulée la cérémonie de remise des prix du Concours d'État auto d'Angoulême, l'une des nombreuses animations du Circuit des Remparts. C'est une Citroën DS 23 Injection qui a reçu le Trophée d'Or.

Les groupes de travail de la FFVE

À travers l'expertise de ses membres, les groupes de travail examinent les domaines sur lesquels la FFVE pourrait intervenir à l'avenir. En fonction des conclusions de leurs travaux, ces groupes génèrent des programmes ou des commissions.

La FFVE rassemble au sein de ses groupes de travail des individus les plus compétents ou les plus impliqués dans des domaines spécifiques liés aux véhicules d'époque et au monde de la collection. L'objectif est de dresser un bilan détaillé de la situation et d'envisager des actions potentielles pour son amélioration. Ces groupes de travail, dirigés par des administrateurs bénévoles, peuvent évoluer vers des commissions ou des programmes. Il en a été ainsi avec le groupe de travail des *Villes et villages d'accueil des véhicules d'époque*, qui est devenu un programme. Deux nouveaux groupes de travail ont été créés cette année : les Partenaires et Arts & véhicule d'époque.

Les groupes de travail actifs en 2023 et leurs référents

Arts et véhicules d'époque, Yahn Janou



Ce groupe de travail explore différentes pistes de réflexion autour d'un rapprochement entre l'art et l'automobile. Au même titre qu'une œuvre, le véhicule intègre aussi le patrimoine. L'objectif est de sensibiliser le public à l'esthétique des véhicules, aux savoirs-faire qui gravitent autour de l'univers automobile. Différentes démarches sont étudiées pour créer cette rencontre entre un public, le collectionneur et les artisans.

Avant guerre, Frédéric Viginier :



Le groupe de travail a été repris par Frédéric Viginier en mars 2023. Au stand FFVE de Rétromobile, une scénographie mettait en avant une Chenard & Walcker U3 de 1923, célébrant le centenaire des 24 Heures du Mans. Une animation Quizz captivante permettait aux visiteurs de découvrir les marques de la première édition. Le Mans Classic 2023 a présenté une exposition dédiée aux marques pionnières des 24 Heures du Mans, rassemblant 17 modèles. Actuellement, la FFVE travaille sur un document intitulé "Comment restaurer un véhicule en toute confiance pour obtenir une attestation FFVE", en lien avec ce groupe de travail.

La Bibliothèque, Michel Piat :



Dans le cadre de sa démarche de sauvegarde de la mémoire des véhicules anciens, la FFVE travaille sur un projet d'une bibliothèque, comprenant des documents constructeurs, des fiches d'homologation, des livres, des revues anciennes, des photos, des vidéos, des affiches et des brochures, contribuant ainsi à la consolidation et à la diffusion de l'histoire des véhicules anciens, renforçant ainsi l'expertise de la FFVE dans la datation des véhicules.



Femmes et véhicules d'époque, Jocelyne Denis :

Le groupe exclusivement féminin dédié aux passionnées de véhicules d'époque travaille sur des initiatives permettant d'accueillir les femmes dans cet univers essentiellement masculin. Des propositions sont étudiées afin d'accompagner ses collectionneuses dans leur passion, de les encourager, et de s'affirmer tout en partageant de bons moments.



Jeunes générations , Maximilien Rousselle :

L'objectif de ce groupe de travail est de trouver des moyens pour initier les jeunes à notre passion partagée, en déterminant les approches et les méthodes de communication nécessaires pour accroître leur intérêt envers les véhicules d'époque et la collection.



Action musées, Fabrice Bourrigaud :

Ce groupe de travail se concentre sur les besoins des musées en réalisant une étude ciblée, qui va permettre de dresser une cartographie précise des Musées Automobiles sur le territoire national, d'évaluer l'importance culturelle, patrimoniale et économique. Il s'agit également de mettre en perspective la diversité des établissements, parfois grands et renommés, parfois plus petits et moins connus malgré la richesse de leurs trésors. L'accent désormais est mis sur la promotion de leur visibilité à travers de nouvelles actions.



Partenaires , Yvon Gascoin :

La FFVE se concentre sur une communication proactive pour mieux informer ses partenaires des actions en cours, favorisant ainsi les synergies. En mettant un accent particulier sur le soin et la valorisation de ses partenaires, la Fédération accueille Bosch avec enthousiasme, comme nouveau partenaire cette année.



Pièces détachées , Michel Verdier :

Au cœur de cette sphère complexe, où la qualité varie considérablement pour les collectionneurs, l'objectif est d'établir une liste exhaustive des différentes propositions et de trouver des solutions pour stimuler la production tout en assurant la confiance de l'acheteur dans la qualité du produit. Le groupe, qui se réunit virtuellement le premier jeudi de chaque mois à 18h, invite tous ceux intéressés à participer à cette réflexion novatrice.



Véhicules utilitaires, militaires, agricoles, pompiers, Philippe Beaussier :

Ce groupe de travail de la FFVE se focalise sur les caractéristiques des véhicules utilitaires. Il vise à définir des actions spécifiques, telles que l'utilisation du permis B pour conduire des véhicules jusqu'à 4,5 tonnes, et des initiatives pour le transport nostalgique et l'entretien des véhicules d'époque en partenariat avec Autosur Classic et ECF. En collaboration avec Bosch, le groupe planifie de renouveler l'opération "Bien régler son véhicule d'époque".



Youngtimers, François-Xavier Basse :

Le groupe "Youngtimers" est actuellement chargé de définir le contenu pour la création d'un département dédié au sein de la Fédération. L'objectif principal est d'accompagner les amateurs de véhicules de collection Youngtimers, anticipant leur transition vers le statut de collectionneur à part entière à l'avenir.

Les commissions de la FFVE



La commission handicap

"L'année 2023 a été celle du lancement de la labellisation par la FFVE des manifestations adaptées aux personnes à mobilité réduite.

Plus de 15 adhérents nous ont demandé la validation de leur démarche, ce qui représentait plus de 25 manifestations ou sites. Certaines communes ont fait l'effort d'adapter le lieu d'accueil de rassemblements, en y ajoutant des toilettes handicapés par exemple.

La FFVE a elle aussi intégré cette démarche avec un comptoir d'accueil pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) dans son nouvel espace, inauguré au salon Époq'Auto. Retenons la difficulté des organisateurs de sorties de trouver des restaurants adaptés PMR du fait de la raréfaction des établissements ouverts le dimanche, et des nombreuses dérogations à la loi encore en vigueur. Pour 2024 il faudrait redoubler d'efforts pour faire connaître notre démarche, et inciter les adhérents à accueillir encore mieux les personnes en situation de handicap, et tout spécialement les personnes à mobilité réduite."

Jean-Gabriel Martin, administrateur, référent handicap.

La commission répliques

En ce qui concerne la collection, la problématique des répliques et des transformations représente un sujet délicat, particulièrement pour la FFVE lorsqu'elle délivre des attestations. Sur cette question, la Fédération a adopté une position claire : refuser la délivrance d'attestations pour celles réalisées il y a moins de 30 ans. Cependant, certaines répliques ou transformations d'époque, comme les gazogènes, certains buggys ou hot-roads, sont destinées à être préservées. L'application de cette politique exige une expertise approfondie, car il ne s'agit pas d'accepter toutes les modifications, même anciennes, compte tenu des enjeux d'authenticité et de sécurité. La commission répliques et transformations, composée d'une dizaine de membres qui votent à la majorité, examine une dizaine de cas difficiles chaque année. La plupart des 1 000 dossiers reçus au cours de cette période sont préalablement traités par les analystes. Sous la direction de Pierre-Jean Desfossé, la commission consulte les archives de la FFVE, les clubs et le réseau de 85 "sachants" spécialistes de marques ou de modèles pour prendre des décisions. Un dossier d'analyse standard est en cours de création afin de normaliser et faciliter en interne le traitement et le suivi de chaque cas particulier, tout en améliorant la communication sur les dossiers que la FFVE accepte ou refuse.



Retrouver la FFVE sur les manifestations

Les manifestations sont l'un des piliers de la FFVE, indispensables pour sceller des liens indéfectibles avec les collectionneurs et le grand public. À chaque événement, le constat reste immuable : la passion perdure !

Le 100^e anniversaire des 24 heures du Mans a été le fil conducteur de ce début d'année. La FFVE a célébré un siècle d'histoire de la Course Automobile avec un grand C.

Le stand FFVE au salon Rétromobile a mis en avant une superbe Chenard et Walker de 1923. Une idée reprise à Avignon avec une rare La Perle 4 cylindres, suivie d'une exposition grandiose de 17 voitures représentant les marques engagées à la première édition des 24 Heures du Mans lors des 3 jours du Mans Classic.

Angoulême, ville dédiée aux mécaniques, a animé ses remparts tout un week-end. La FFVE y a été présente à travers deux événements labellisés : le Concours d'Élégance le vendredi, dont le jury était pour la première fois exclusivement féminin, et le Concours d'État le samedi.



À l'occasion de ces manifestations, la FFVE honore les collectionneurs et les club, en remettant des trophées lors d'événements emblématiques. Ainsi, la Fédération joue pleinement son rôle : reconnaître l'activité des clubs actifs, mettre en avant les récits captivants des collectionneurs, encourager la jeunesse et créer des moments joyeux autour de cette passion.



Le nouveau stand de la FFVE

Cette année encore, la FFVE a continué son développement et sa modernisation avec l'inauguration d'un nouveau stand.

Après de nombreuses utilisations, les anciens modules de la FFVE devenaient difficilement montables. La Fédération a donc saisi l'opportunité de créer un nouvel espace d'accueil lors des salons. Le maître-mot pour ce nouveau projet : modernité ! Mais pas que... puisque le stand a été confectionné de manière durable, avec la création de modules interchangeables, permettant de faire évoluer le stand selon les besoins. Un kit montable et démontable à l'infini, visant une utilisation à plus long terme, une démarche pratique mais également plus économique.

La Fédération a été accompagnée par un standiste corrézien, qui a mûri le projet de manière à offrir une nouvelle image à notre institution, mais surtout à valoriser toutes les actions développées par la Fédération en faveur du patrimoine roulant.

Le nouvel espace a été dévoilé lors du salon Époqu'Auto, il a permis aux visiteurs de découvrir les différentes zones : exposition de véhicules, demandes de renseignements pour les attestations FFVE, présentation des programmes, informations avec nos partenaires. Une édition qui a été un succès, les visiteurs ont été séduits par cette nouvelle configuration et par l'ensemble des actions menées par la Fédération.

Ce nouveau stand est une opportunité de se faire connaître davantage et d'interagir avec un nouveau public. Le stand de Rétromobile 2024 sera identique, néanmoins, il sera prévu de mettre l'accent sur les 10 programmes. Un vent de fraîcheur souffle sur la FFVE !



Les manifestations motos

En 2023, la FFVE a été active dans divers événements et initiatives liés aux véhicules de collection, ainsi que dans l'univers de la moto.

Pour la première fois la FFVE a participé au Salon du 2roues à Lyon. Cette messe de la Moto s'est célébrée avec une exposition de motos, des ateliers d'informations et la mise en avant de la transmission des savoirs avec un pôle mécanique mobylettes, animés par les apprentis du centre CQP de Saint-Martin-en-Haut.

La Fédération a aussi développé plusieurs outils dédiés à ces véhicules, comme le manuel pour les Concours d'État Moto. Des remises de prix aux événements moto ont été organisés, avec la création de médailles moto récompensant pilotes, clubs, collectionneurs, et personnes œuvrant dans l'ombre.

Résumé des principales activités :

23-26 février : Participation au plus grand salon moto en Europe, le Salon du 2 roues à Lyon

23 avril : Concours d'élégance moto au Port de Nice

14 mai : Montée du Mont Ventoux par le Motoclub de Malaucène

26-28 mai : Coupes Motos Légendes sur le circuit de Dijon Prénois.

18 juin : Jury du 1^{er} Concours d'État motos en France à Dinard.

02 juillet : Défilé moto à la Fête du Melon à Cavailon.

03 juillet : Expositions motos à Sausset-les-Pins, et 04-07 à Mouriès (Alpilles).

13 juillet : Représentation de la FFVE à la remise des BCR aux jeunes par la Piste d'éducation Routière CRS CMPN à Cavailon.

02 septembre : Rencontre et représentation à Gaillard pour les Journées Portes Ouvertes du Rétromotoclub, participation et départ du Tour de France Moto.

16 septembre : Dévoilement de la plaque LHA à Cavailon pour la Course de Côte de la Colline Saint Jacques.s

17 septembre : Présence à l'inauguration du CFA Cavailon par Tony de Renaissance Motorcycle.

30 septembre : Dévoilement de la plaque LHA des 12 Heures d'Hyères.

30 septembre : Exposition du Club des Trapadelles à Monteux.

08 octobre : Bourse échange moto à Monteux.



Les développements de la FFVE

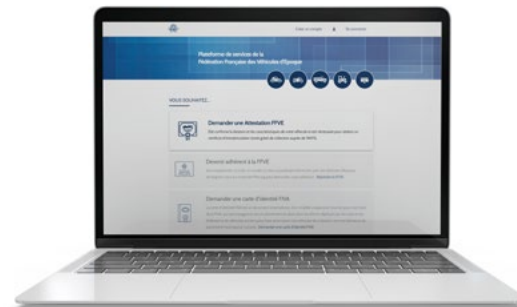
Attestations

Après avoir été ouverte aux professionnels fin 2022, la procédure dématérialisée de demande d'attestation FFVE est accessible au grand public depuis février 2023. Avec un taux d'adoption qui dépasse toutes les prévisions.

Le succès dépasse toutes les espérances. Alors que la demande par courrier reste possible dans les mêmes conditions qu'auparavant, 90 % des demandes d'attestations FFVE (nécessaires pour l'obtention d'un certificat d'immatriculation collection) sont réalisées sur la page dédiée :

<https://services.ffve.org/>

Depuis, aucun bug majeur n'a été relevé et la Fédération tient toujours ses délais : quatorze jours pour les professionnels et quatre à cinq semaines pour les particuliers malgré une augmentation du nombre de demandes.



En dépit de cette réussite, quelques améliorations restent à apporter, notamment en raison du trop grand nombre de documents non exploitables téléchargés par les demandeurs : photos floues, mal cadrées ou en noir et blanc, qui ne permettent pas aux analystes de traiter convenablement les dossiers. Pour palier ce problème, la FFVE étudie des solutions techniques permettant aux demandeurs de prévisualiser leurs documents afin d'éviter les erreurs de sélection. Il est également question d'utiliser des logiciels capables d'identifier automatiquement des photos non exploitables et de les faire progresser grâce à l'intelligence artificielle. Certains dossiers sont par ailleurs rejetés faute d'une traçabilité suffisante de la propriété des véhicules : « On peut parfois reprocher à la FFVE d'être pointilleuse, mais c'est uniquement pour éviter aux collectionneurs de voir leurs demandes de certificat d'immatriculation rejetée par l'administration par la suite » précise Loïc Duval, Directeur Général de la Fédération. Celle-ci a également mis en œuvre un service de lutte contre la fraude capable de mieux vérifier l'authenticité des documents transmis, ce qui a abouti à une dizaine de procédures judiciaires, notamment pour faux et usage de faux.

Comment contacter la FFVE ?

Dans le cadre de son service de demandes d'attestations, la FFVE propose également un point d'entrée unique pour toute demande de renseignement. Il s'agit de la plateforme d'assistance des collectionneurs qui permet aux demandeurs d'accéder à une foire aux questions : c'est aussi un moyen de se mettre en contact avec le service attestations pour poser des questions sur le traitement des dossiers. Pour y accéder, il s'agit de ce lien :

www.support.ffve.org



Bon démarrage pour FFVE services

En 2022, la Fédération a par ailleurs créé un nouveau portail de services www.ffveservices.com pour les collectionneurs. Il propose de réaliser pour eux les démarches d'obtention du certificat d'immatriculation collection. Il ne faut bien entendu pas les confondre avec l'attestation FFVE qui doit être obtenue en préalable. Cette offre remporte l'adhésion du public avec 500 demandes enregistrées par mois.

Les avantages et les inconvénients du certificat d'immatriculation collection

Avantages :

1. Exemption du contrôle technique pour les véhicules d'avant 1960 et les plus de 3,5 tonnes de plus de 30 ans
2. Périodicité du Contrôle Technique élargie à 5 ans pour les véhicules légers postérieurs à 1960
3. Peut être classé économiquement irréparable (VEI), il ne peut pas être détruit administrativement
4. Autorisation d'utilisation de plaques d'immatriculation noires
5. Possibilité de retour à un titre d'immatriculation normal
6. Dérogation de circulation dans toutes les ZFE actuellement en application
7. Appréciation de la valeur de revente

Inconvénients :

1. Impossibilité d'usage professionnels, sauf pour les VTC
2. Obligation de changement d'immatriculation pour les véhicules encore en système FNI (comme pour tout changement administratif)

Les amis de la FFVE



L'Authentique Notre magazine



Pascal Rousselle
référent de l'Authentique

La FFVE a créé en novembre 2022 le cercle des Amis de la FFVE, pour agrandir sa communauté de passionnés. Les Amis de la FFVE peuvent ainsi rassembler tous les sympathisants des véhicules d'époque, qu'ils soient ou non collectionneurs ou membres d'un club, et renforcer notre Fédération dans sa mission de sauvegarde sous une nouvelle dimension.

La communauté des Amis connaît une croissance significative depuis mi-novembre, avec l'adhésion de 700 membres en augmentation constante, et une newsletter comptant plus de 6 500 contacts. Le site internet, riche de 130 articles à ce jour, offre une lecture diversifiée : conseils, interviews, reportages... Sur les réseaux sociaux, plus de 580 abonnés sur Instagram et plus de 540 sur Facebook. La FFVE est toujours valorisée à travers des articles sur ses programmes, des interviews de clubs adhérents, et des conseils pour l'obtention de l'attestation. La promotion des acteurs du secteur de l'automobile d'époque se concrétise par notre soutien à des manifestations caritatives, des événements et des salons, avec des rencontres dédiées à la promotion de ces acteurs. Le visitorat est en augmentation, avec 27 300 visites enregistrées et un total de 88 170 visiteurs sur notre site. Les jeunes passionnés de véhicules anciens trouvent une source

d'inspiration et d'apprentissage en rejoignant les "Amis de la FFVE". Cette communauté offre aux membres plus jeunes l'opportunité d'interagir avec des personnes de leur génération partageant les mêmes intérêts. Les nouveaux membres voient cette adhésion comme une chance d'acquérir des connaissances et des compétences auprès des membres plus expérimentés, notamment dans la restauration et l'entretien des véhicules anciens. L'influence des médias et de la culture populaire joue un rôle clé en suscitant l'intérêt des jeunes pour les véhicules anciens. Pour ceux qui ne peuvent pas encore se permettre de posséder un véhicule ancien, les "Amis de la FFVE" offre une alternative permettant de participer à des événements et d'en apprendre davantage, sans nécessiter un investissement financier important. Les jeunes membres expriment également leur intérêt pour la préservation du patrimoine automobile.

L'Authentique, une publication trimestrielle, plonge au cœur de l'univers des véhicules de collection. Ce magazine doit son existence à un réseau singulier d'experts et de passionnés, des connaisseurs qui insufflent leurs savoirs uniques. Explorez une multitude de sujets, soigneusement répartis au fil des rubriques, pour une plongée captivante dans le monde riche des automobiles d'exception.

Les rubriques traitées sont les suivantes :

- Les actualités du monde du véhicule de collection
- La photo mystère d'un véhicule jamais produit
- Les grands événements sur le terrain
- Une marque à l'honneur (auto, moto, utilitaire, militaire ou agricole)
- Un modèle à l'honneur (auto, moto, utilitaire, militaire ou agricole)
- Une femme ou un homme à l'honneur
- Un sujet juridique

7000

diffusions par numéro,
disponible dans 1000 kiosques



numéros
parus

Témoignages : ce sont eux qui le disent !!!

"À mon sens, le fait d'avoir un panel de personnes plus jeunes en tant que rédacteur pour les Amis permet d'être en phase avec les évolutions technologiques, et surtout au niveau des réseaux sociaux. Il suffit d'aller le dimanche matin place Vauban, pour voir l'engouement que peut susciter la passion automobile auprès d'un jeune, voire très jeune public. De mon côté, ma contribution est centrée sur la refabrication de pièces via de la fabrication additive et le reverse engineering. Je pense que ce procédé est encore méconnu et peut solutionner beaucoup de problèmes dans le cadre des véhicules de collection." QUENTIN SEIGNEUR, rédacteur bénévole.

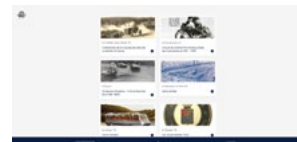
"Je pense que c'est vital d'avoir un public jeune de passionnés de voitures anciennes car c'est eux qui devront un jour ou l'autre prendre la relève, transmettre la passion, préserver et faire rouler toutes les voitures de collection. Je participe aux Amis parce que je suis passionné par l'automobile, et notamment par les voitures de collection. Les Amis de la FFVE m'a permis d'allier ma passion pour l'image (photo/vidéo) avec ma passion pour les voitures, tout en faisant des sorties très sympathiques et en rencontrant des gens superbes." BALHAZAR JULLIEN, rédacteur bénévole.



Retrouvez la FFVE et ses différents sites

Plusieurs sites internet ont été développés afin de promouvoir les différentes actions de la FFVE. En 2024, du changement va s'opérer : le site institutionnel www.ffve.org va connaître une refonte, afin de s'adapter aux transformations constante d'une Fédération en action. Ce dernier permet de suivre l'actualité, les programmes, la présence de la FFVE sur les salons.. Mais c'est également une plateforme d'informations sur toute la réglementation, l'accès à un annuaire de clubs, professionnels et musées. Pour les demandes d'attestations et le support d'aide, deux sites dédiés sont accessibles depuis le site institutionnel.

En parallèle, la Fédération fait vivre le patrimoine roulant par le biais de 4 sites internet pour ses programmes :



Lieux de l'Histoire Automobile :

www.ffve-sites-remarquables.org - courant 2024, cette URL sera www.lha.ffve.org

Le site qui référence tous les lieux célébrés depuis 2020, avec une présentation de chaque lieu et des archives photos, journaux qui retracent l'histoire du lieu.



Journée Nationale des Véhicules d'Époque :

www.ffve-jnve.org

Une plateforme qui permet de collecter toutes les participations à la JNVE, et d'y t consulter les photos envoyées par les collectionneurs.



Journées européennes du patrimoine :

www.ffve-jep.org

Une cartographie de toutes les manifestations dédiées aux véhicules anciens, ainsi qu'une galerie photos recensant tous les évènements.



Sécurité :

www.securite.ffve.org

Ce site internet permet à tout collectionneur de signer la charte et tester ses connaissances via 2 e-learning sur la conduite et l'entretien des véhicules anciens.



Un 5^e site est en construction pour 2024, afin de promouvoir le programme Villes et villages d'accueil des véhicules d'époque.

La FFVE sur les réseaux sociaux

Ils sont le premier moyen de communication avec le grand public : les réseaux sociaux sont une part très importante pour la FFVE. Ils permettent à la Fédération de se faire connaître auprès de tous, mais également parler de ses programmes et missions, de façon simple et accessible.

Cette année, la FFVE a axé sa communication sur Facebook, Instagram et surtout LinkedIn.

Sa communauté représente plus de 49 000 personnes, soit une augmentation de près de 16.5% en un an. Entre les trois réseaux sociaux, la répartition est telle : 33 700 abonnés sur Facebook, 11 600 sur Instagram et 3 700 sur LinkedIn.

Les publications suivent le rythme de vie de la Fédération : y sont exposés les salons et expositions, mais également les cérémonies des programmes FFVE. Des poses de plaques de Lieux de l'Histoire de l'Automobile aux Concours d'Élégance en passant par les Concours d'État... chaque évènement de ses actions y est relayé.

En fin d'année, la communication s'est axée sur des carrousels explicatifs pour vulgariser à toutes et tous nos différents programmes.

En 2024, des focus encore plus détaillés seront publiés pour expliquer de fond en comble aux abonnés les champs d'action de la Fédération.

Au niveau local, certains délégués régionaux ont développé leurs propres pages Facebook de délégation FFVE. Ainsi, cela permet de relayer localement les informations de leurs régions, pour mieux répartir ces dernières. Grâce à eux, même virtuellement, la FFVE reste présente et proche des collectionneurs.



Rejoignez nous !



Fédération Française des Véhicules d'Époque



@ffveofficial

La FFVE en chiffres en 2023

40000

attestations délivrées

1000

clubs adhérents

500

professionnels adhérents

50

50 musées adhérents

Le marché de la collection d'après l'enquête FIVA

4

milliards d'euros CA du secteur

400 000

collectionneurs

1071

kilomètres annuels moyens parcours
par automobile de collection

24 000

emplois du secteur

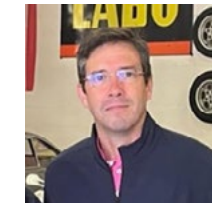
Les réseaux de la FFVE

Quelques témoignages des nouveaux délégués régionaux



Franck Félicité

Avec joie, je deviens représentant de la FFVE en Vendée, département que je parcours en famille en Sunbeam Alpine de 1960. Enseignant et passionné d'automobile, je souhaite promouvoir les programmes de la FFVE, notamment "Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque" dans cette région touristique et patrimoniale.



Vincent Lasfargues

Il y a plusieurs années, j'ai découvert la FFVE lors d'événements. Touché par ses efforts pour préserver les véhicules anciens, je la rejoins pour faciliter la communication entre clubs, propriétaires et la Fédération. Mon engagement vise à sauvegarder cette passion au sein de la FFVE.



Pierre Vilalta

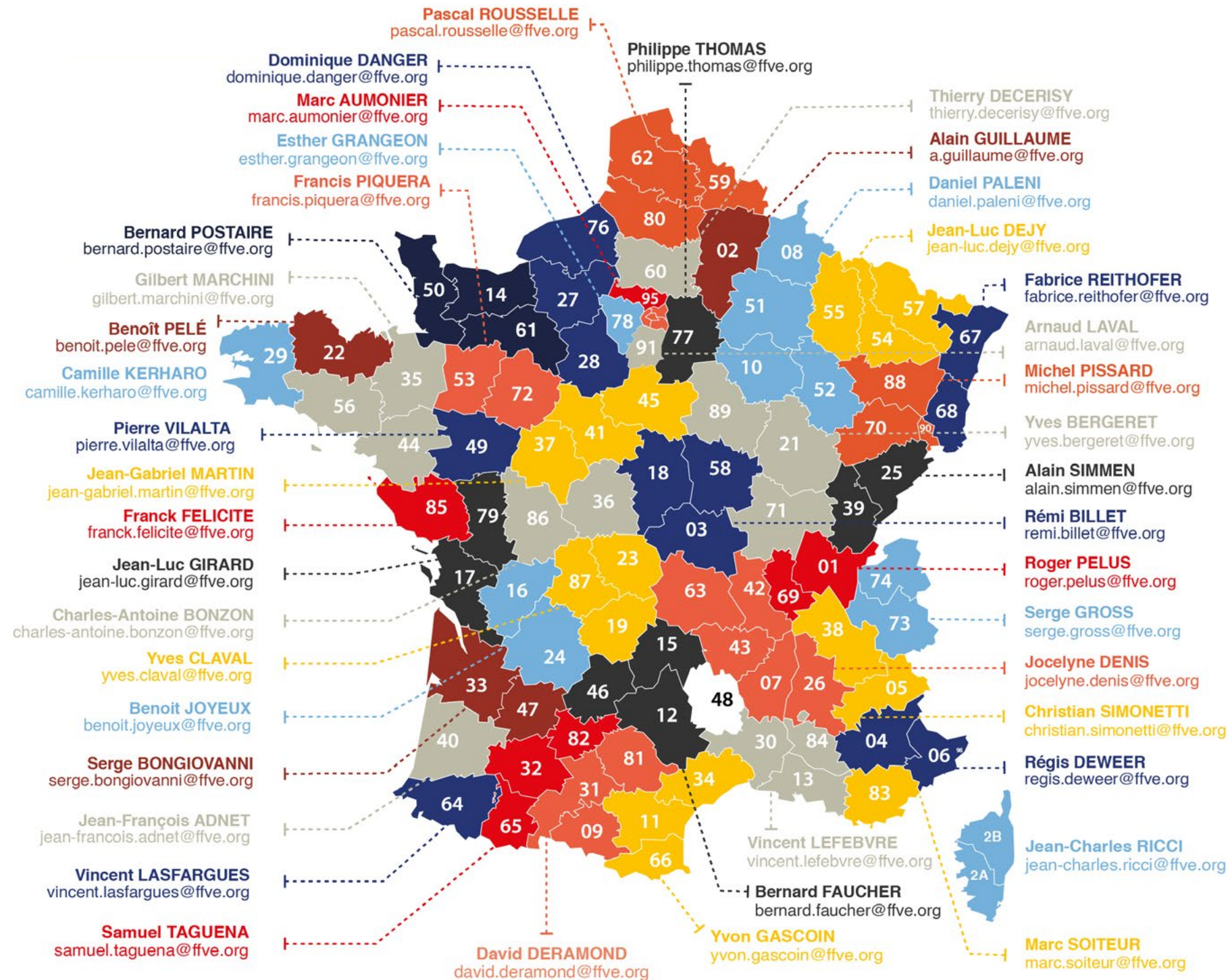
Nouveau délégué régional en Maine-et-Loire, passionné depuis longtemps par l'automobile et son histoire, je souhaite établir une relation étroite avec les nombreux clubs et professionnels déjà adhérents, promouvoir les actions de la Fédération dans le département et attirer de nouveaux acteurs présents dans le domaine des véhicules d'époque.

Les Sachants, encyclopédies de la FFVE



Pour examiner certaines requêtes d'attestations, une expertise d'une finesse exceptionnelle est incontournable. C'est particulièrement le cas pour des marques d'antan, parfois démunies de toute documentation, et surtout pour les répliques, souvent fabriquées en quantités très restreintes. Depuis que la FFVE délivre des attestations, elle a tissé peu à peu une toile de spécialistes, recrutés parmi les collectionneurs, les membres de clubs et les historiens de l'automobile. Qu'ils soient renommés ou discrets, tous sont traités à égalité. Experts d'une marque ou d'un modèle précis, ils jouent un rôle essentiel dans l'évaluation de l'authenticité des véhicules faisant l'objet de demandes. La FFVE est entourée de 85 sachants qui jouent également un rôle significatif dans le nouveau programme des Amis. Leur engagement, toujours désintéressé et anonyme, représente une véritable plus-value. En l'absence de réponse, ils s'engagent activement dans la recherche au sein de leur réseau, créant ainsi une ressource précieuse.

Les Délégués Régionaux



Esther Grangeon,
Coordinatrice Nationale des
Délégués Régionaux

"Je suis très heureuse de cette première année de coordination nationale au côté des 46 délégués régionaux et des grandes coordinations : Nord, Grand Est, Grand-Ouest, Sud-Est et Sud-Ouest. Pour ma part, je coordonne l'Île-de-France, l'Oise et les DOM-TOM.

Je remercie sincèrement le Président, le Bureau, les Administrateurs et les délégués régionaux de leur confiance.

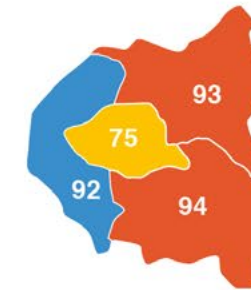
Les délégués sont bénévoles, ils ne comptent et ne ménagent ni leur temps ni leur énergie pour fédérer les clubs, professionnels, musées et les collectionneurs autour des valeurs de notre Fédération. Ce sont des femmes et des hommes de terrain. Ils sont le lien direct avec la Fédération.

Il y a une très bonne entente et cohésion entre nous. Bénévoles et administratifs, nous sommes toutes et tous tournés vers un même objectif : la promotion et la valorisation du patrimoine via les actions et les programmes de la FFVE pour le Collectionneur.

Le bilan annuel est plutôt satisfaisant et montre l'engagement des délégués : pose de plaque LHA, nouvelles adhésions, ... Depuis une année, nous avons développé les visios thématiques avec les délégués pour les accompagner au mieux dans leur quotidien et répondre à leurs questions.

Être délégué(e) régional(e), c'est une chance partagée : pour le délégué, représenter une entité reconnue et respectée et pour la FFVE, une reconnaissance forte envers ses bénévoles pour tout le travail qu'ils réalisent au quotidien."

PETITE COURONNE



Christophe BERNARD
christophe.bernard@ffve.org

Jean-Paul LE BUZITH
jean-paul.lebuzith@ffve.org

Patrick GOMEZ
patrick.gomez@ffve.org

DÉPARTEMENTS D'OUTRE MER



Jacques Cosserat
jacques.cosserat@ffve.org

L'équipe administrative



La Direction

Jean-Louis Blanc

Loïc Duval



Les attestations

Fanny Filmotte

Macha Leder

Pascal Charon

Philippe Debrie

Ionela Hariton

Rémi Mateos



L'administration et les finances

Cécile Godet

Nathalie Laine

Patricia Etori



La communication

Laetitia Gasser

Sophie Coudrel

Basile Moriceau

Amandine Bucquet

Laurence David-Valadier

MERCI

aux adhérents clubs, professionnels
et musées unis à nos côtés.



La FFVE peut également compter sur
ses partenaires, qui contribuent aux
actions de la Fédération.





ffve.org